

Séance du vendredi 29 septembre 2023

Date de la convocation: 21/09/2023

Membres en exercice :
15

Présents : 13

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention: 0

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-neuf septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre BONHOMME,

Présents : Andre BONHOMME, Josette VARET, Denis ARNAL, Marie-Noelle MOULIER, Michel AMOUROUX, Christophe BORNES, Alain BROUSSE, Evelyne DELANOUE, Alain FALIERES, Adeline GUYON, Guillaume PRAT, Didier TOMA, Patricia GUERARD

Représentés : Martine BERGAUD par Evelyne DELANOUE, Claudine LADOUX par Patricia GUERARD

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Alain FALIERES

2023_037 - Objet : ECHANGE DE TERRAIN ENTRE LA COMMUNE ET MONSIEUR JEROME FLEYS AU VILLAGE DE MARUEJOULS

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil qu'il avait été décidé lors d'un précédent mandat, un échange de terrain entre la commune et Monsieur Jérôme FLEYS afin de lui permettre d'améliorer l'accès à sa propriété.

En effet une parcelle délimitée par un document d'arpentage réalisé par un géomètre expert détermine une superficie de 24 m² devant la propriété de Monsieur FLEYS ; parcelle E766 appartenant actuellement à la commune et donnant directement accès à la maison de Monsieur FLEYS.

Pour permettre la continuité du chemin communal impacté par cette cession Monsieur FLEYS cède à la commune du terrain lui appartenant, à hauteur de 29 m² ; soit la parcelle E770 de 5 m² et la parcelle E772 d'une superficie de 24m² figurant sur le document d'arpentage.

La soulte de cet échange s'élève à 5 m² évalué à 1€ le m² soit un total de 5 Euros.

Le minimum de perception étant dépassé, Monsieur FLEYS Jérôme ne devra pas s'acquitter de cette somme ; cependant il est entendu que les frais de géomètre, ainsi que tous les frais notariés seront à la charge de Monsieur Jérôme FLEYS

Après avoir ouï cet exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE l'échange ainsi présenté

- DIT que tous les frais inhérent à cet acte seront à la charge de Monsieur Jérôme FLEYS

Fait à POLMINHAC, le 29 Septembre 2023

Pour copie certifiée conforme

Le Maire, André BONHOMME

Le Secrétaire de séance, Alain FALIERES

